



AGENT.E

AUX LOISIRS ET AUX ÉVÉNEMENTS

**Entrée en fonction
souhaitée le
10 août 2026
(possibilité avant)**

PERSONNE CONTACT

Vanessa Grégoire,
directrice générale
adjointe

📍 1499, rue Saint-
Georges
Saint-Bernard
(Québec) G0S 2G0

✉️ dga@saint-bernard.quebec

🌐 saint-bernard.quebec

☎️ 418 475-6060



OFFRE D'EMPLOI

POSTE PERMANENT / TEMPS PLEIN 35 h / semaine

La **Municipalité de Saint-Bernard** procède à un appel de candidatures pour combler le poste **d'agent aux loisirs et aux événements** au sein de son organisation afin d'optimiser la qualité des services offerts à la population.

DESCRIPTIONS

Sous l'autorité du superviseur des loisirs, le titulaire du poste aura, entre autres responsabilités de :

- Collaborer à la planification, l'organisation et la logistique des événements et des activités sportives, culturelles, récréatives et communautaires;
- planifier et coordonner les activités du camp de jour;
- collaborer au développement de nouveaux projets et programmes d'activités et participer à la gestion de ceux-ci;
- veiller à la logistique, l'entretien et le bon fonctionnement des infrastructures de loisirs;
- collaborer à la promotion des événements et activités de loisirs;
- toutes autres tâches connexes.

PROFIL RECHERCHÉ

- Sens de l'organisation développé;
- autonomie, initiative et sens des responsabilités;
- créativité, rigueur et minutie;
- leadership, débouillardise, capacité d'adaptation;
- aptitude au travail d'équipe;
- polyvalence, disponibilité et flexibilité;
- sens du service à la clientèle développé et éthique professionnelle irréprochable.

QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technique de loisirs, en animation ou autres formations pertinentes;
- expérience minimale de 2 ans dans un poste similaire;
- connaissance du milieu municipal sera considérée comme un atout;
- avoir une bonne connaissance informatique et de la langue française;
- permis de conduire classe 5 valide.

AVANTAGES

- Salaire horaire selon expérience et la formation du candidat;
- augmentation salariale annuelle;
- régime de retraite avec cotisation de l'employeur;
- assurances collectives
- congés fériés payés;
- semaine de 35 heures répartie sur 4 jours 1/2. L'horaire peut parfois exiger de travailler les soirs et fins de semaine;
- et plusieurs autres avantages!

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation, au plus tard le 26 mai 2026 – 16 h au dga@saint-bernard.quebec, à l'attention de Vanessa Grégoire.